



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

**BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT**

# **Bulletin Officiel du 10 au 14 avril 2023**

**14.04.2023**

Autorités et droits politiques.....	2
Construction, territoire, énergie et transports.....	2

## Autorités et droits politiques

### Décision

#### **Décision – Signalisation routière, Riddes**

##### Signalisation

Signalisation routière

##### Décision

Commune de Riddes

Pose de signaux OSR 4.17 « Parcage autorisé » et OSR 5.14 « Handicapés » en complément du marquage existant, à la rue de la Vidon-dée, à la rue de la Poste et à la rue de l'Eglise

La mise en place de la signalisation n'interviendra qu'après l'entrée en force de la décision.

##### Numéro de la décision

2023-209

##### Moyen de droit / Consultation

La Commission cantonale de signalisation routière, en application des articles 3 LCR et 107 OSR, porte à la connaissance des usagers de la route la présente décision, sujette à recours dans les 30 jours auprès du Conseil d'Etat.

Les plans peuvent, sur rendez-vous, être consultés auprès de la Commission cantonale de signalisation routière, avenue Ritz 24 à Sion ou auprès de la commune de Riddes.

##### Point de contact

Canton du Valais - Commission cantonale de signalisation routière  
Avenue Ritz 24  
1950 Sion

##### Délai

30 jours

## Construction, territoire, énergie et transports

### Demande d'autorisation de construire

#### **Demande d'autorisation de construire – Modification des plans autorisés le 7 janvier 2022, Riddes**

##### Titre du projet de construction

Modification des plans autorisés le 7 janvier 2022

##### Requérant et propriétaire

Fortune Management SA  
CHE-237.391.931  
Quai du Seujet 28  
1201 Genève

##### Auteur des plans

Essentiel Architecture Sàrl  
CHE-367.090.251  
Rue Centrale 17  
3963 Crans-Montana

##### Parcelles

428, 429, 430 et 447

##### Adresse du projet de construction

Impasse du Soleil  
1908 Riddes

##### Coordonnées

2'583'588 / 1'113'809

##### Zone

R1, habitations collectives

##### Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal, Rue du Village 2, 1908 Riddes dans un délai de trente jours dès la présente publication.

##### Point de contact

Commune de Riddes  
Rue du Village 2  
1908 Riddes

##### Délai

30 jours

#### **Demande d'autorisation de construire – Transformation et agrandissement du chalet en dérogation à la zone réservée, Riddes**

##### Titre du projet de construction

Transformation et agrandissement du chalet en dérogation à la zone réservée

##### Requérant

Monsieur Bruno Chevrey

##### Propriétaires fonciers

Madame Nathalie Chevrey, Messieurs Bruno Chevrey et Stéphane Cruchaud

##### Auteur des plans

Max-André Lambiel  
CHE-237.174.718  
Ruelle des Cordonniers 5  
1908 Riddes

##### Parcelle

5464

##### Adresse du projet de construction

Rue des Portes 51  
1918 La Tzoumaz

##### Coordonnées

2'583'885 / 1'110'180

##### Zone

T3, petits chalets

##### Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal, Rue du Village 2, 1908 Riddes dans un délai de trente jours dès la présente publication.

##### Point de contact

Commune de Riddes  
Rue du Village 2  
1908 Riddes

##### Délai

30 jours

#### **Demande d'autorisation de construire – Pose d'une fenêtre de toiture type Vélux, Riddes**

##### Titre du projet de construction

Pose d'une fenêtre de toiture type Vélux

##### Requérant

Madame Dominique Doy Vernet

##### Propriétaire foncier

PPE N°7789 à PPE N°7804

##### Auteur des plans

Basile MONNET & Fils SA  
CHE-109.356.716  
Rue des Rouettes 46  
1914 Isérables

##### Parcelle

7649

##### Adresse du projet de construction

Impasse de la Clairière 10  
1918 La Tzoumaz

##### Coordonnées

2'585'115 / 1'110'023

##### Zone

T3, petits chalets

##### Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal, Rue du Village 2, 1908 Riddes dans un délai de trente jours dès la présente publication.

##### Point de contact

Commune de Riddes  
Rue du Village 2  
1908 Riddes

##### Délai

30 jours